

ORDONNANCES

PRENEZ AVIS que lors de sa séance ordinaire tenue le 11 juillet 2022, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes :

OCA22 22023– Résolution CA22 220244 (dossier 1229536001)
Ordonnance relative à l'exécution des travaux de voirie (PCPR) sur le boulevard De La Vérendrye, entre la rue Ducas et l'autoroute 15 (côté ouest), l'avenue Atwater, entre la rue Saint-Patrick et le tunnel Atwater, et la rue Saint-Patrick, entre la rue Thomas-Keefer et le tunnel Atwater

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1);

OCA22 22024– Résolution CA22 220245 (dossier 1229536002)
Ordonnance relative à l'exécution des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sur certains tronçons des rues du Centre, Mazarin, Beaulieu, Favard, Dagenais, Notre-Dame Ouest, Vinet, Gladstone, Saint-Charles et le boulevard Monk

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1);

OCA22 22025– Résolution CA22 220246 (dossier 1228679001)
Ordonnance la mise à sens unique vers le nord de la rue Eleanor, entre les rues Ottawa et William

Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr. 1^o et 3^o).

OCA22 22026 à OCA22 22029 – Résolution CA22 220247 (dossier 1226748007)
Ordonnances relatives à la programmation des événements publics de l'arrondissement du Sud-Ouest – juillet 2022

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1^o et 3^o);
Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8);
Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr. 8^o).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. L'ordonnance OCA22 22025 peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

Fait à Montréal, le 14 juillet 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire